

Assemblée générale de FRANSYLVA-LOIRE

La VERSANNE

31 MAI 2024

*« Les années passent, les forêts demeurent :
Associations nos successeurs à la gestion de la forêt »*





Le propriétaire forestier :

son environnement

l'actualité de la forêt privée

et les actions de Fransylva Loire



Le contexte législatif :

Un nombre important de rapports, tantôt issus de la Cour des Comptes, du Sénat ou de l'Assemblée nationale.

Les Points communs en évidence :

Manque d'implication des propriétaires dans la gestion forestière et absence de document de gestion.

Les plans simples de gestions sont obligatoires à partir de 20ha



Les risques naturels :

Le Plan Départemental de Protection de la Forêt contre l'Incendie (PDFCI):

Fransylva Loire est représenté au comité technique mis en place par la préfecture de la Loire (direction départementale des territoires) :

Intervention de monsieur Quentin BERNAT

Nouveau décret **national** du 6 février 2024, classant les bois et forêts exposés au risque incendie: 2 secteurs concernés dans la LOIRE :

Le Sud Forez et le Pilat



Les sites classés :

Les adhérents de Fransylva Loire et les administrateurs participent aux réunions organisées pour la création du site classé des hautes chaumes.



Le secteur économique :

Le nouveau Schémas Régional de Gestion Sylvicole en région AURA :
Augmentation programmée de la récolte de bois d'œuvre

Pour la Loire , la question se pose avec acuité :

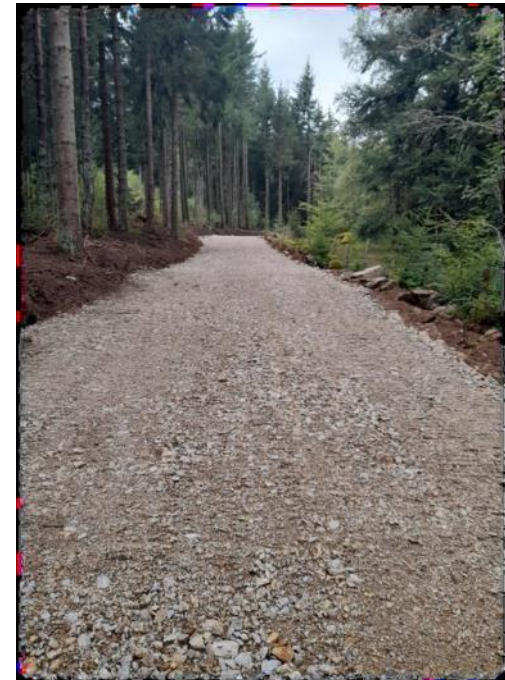
1 - améliorer la gestion

2- dynamiser la filière

Un sujet à suivre : la révision des marchés publics en projet de loi.

voirie forestière et exploitation groupée :

Etienne COSTE (CNPFF) présente les dossiers en cours sur la communauté de communes des Monts du Pilat





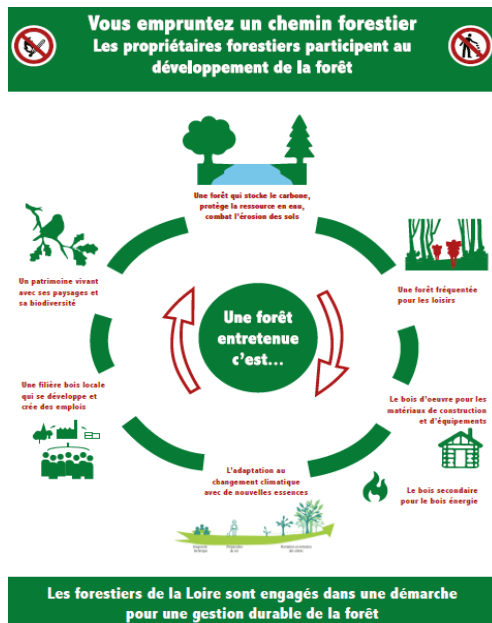
Fransylva est représenté dans l'interprofession Fibois 42 dont l'une des missions est la promotion de la construction en bois avec une mention pour le bois local



Le contexte sociétal : la fréquentation du public en forêt

Fransylva Loire est présent sur ce sujet sensible

- Responsabilité civile du propriétaire ;
- Convention de passage sur un chemin :
- Participation à la charte forestière du PNR du Pilat et à la charte forestière de LFA.
- Panneaux d'affichage



l'équilibre sylvo-cynégétique :

Intervention de Julien BLANCHON (CNPFF)





Retrouvez toutes les représentations de Fransylva Loire
dans les structures départementales :



www.fransylva-loire.fr

Assemblée générale de FRANSYLVA-LOIRE

La VERSANNE

31 MAI 2024

*1ère partie :
Le rapport moral du Président & le rapport
financier...*

